



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mai 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 mai 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juin 2006

**Cession d'un délaissé de terrain cadastré section IA n° 21 à la SCI
LA JAUMARDIERE**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Elsie COLAS.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, M. Alain GARCIA, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2006

DELIBERATION D20060197

SCI LA JAUMARDIERE

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort est propriétaire d'un délaissé de terrain cadastré section IA n° 21 pour une superficie de 406 m², situé 55 rue des Ors.

La SCI LA JAUMARDIERE, propriétaire d'un bâtiment commercial jouxtant ledit délaissé, a manifesté son intérêt pour l'acquisition de ce dernier afin de disposer d'une unité foncière de forme plus régulière permettant une meilleure utilisation.

La rue des Ors étant une voirie communautaire située dans la zone d'activités économiques de Mendès France, la Communauté d'Agglomération de Niort, dans un courrier en date du 9 février 2006 en réponse à une demande de la Ville de Niort, a précisé qu'aucun projet de rond-point n'est envisagé sur ce site.

Cette parcelle de terrain n'ayant aucune utilité pour la Ville de Niort, je vous propose de la céder au prix de 2 400 €, conformément à l'estimation du Domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à la SCI LA JAUMARDIERE la parcelle de terrain cadastrée section IA n° 21 au prix de 2 400 € ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits relatifs à la réalisation de l'acte authentique étant à la charge de l'acquéreur.

La recette sera imputée au chapitre 77-711-775 du budget Principal.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)